

## Compte rendu de la réunion informelle du 12 octobre 2020

Toulouse, le 16 octobre 2020

**Présents :** Direction : MM. Perrin, Bès, Louton, Chatail, Mme Grelier, M. Lorand - **OS :** CGT, Solidaires, FO, CFDT

### **Ordre du jour :**

- 1 Point d'actualité Covid
- 2 Projets de relocalisation
- 3 Point d'actualité RH :
  - Listes d'aptitude
  - Recrutement de contractuels
  - Remboursement de frais : Mise en œuvre du décret sur les PJ / frais de repas
- 4 Information sur les projets présentés dans le cadre du plan de relance
- 5 questions diverses

### **Déclaration liminaire**

« M. le directeur,

À la lumière de ce que vous ont écrit les camarades de Solidaires à réception de l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui, nous tenons à dénoncer (et nous en informerons les personnels) la démarche que vous avez de réunir de manière informelle les organisations syndicales, en dehors de tout dialogue social institutionnel et, évidemment, sans aucun document préparatoire.

Nous avons l'habitude, depuis votre arrivée dans le département, que le dialogue social soit bafoué (le point d'orgue ayant été l'assignation au TA de 40 collègues, des secrétaires des organisations syndicales et la magnifique défense devant le juge, par deux de vos directeurs, de l'urgence d'ouvrir les accueils au public, que depuis vous n'avez eu de cesse de réduire ou de fermer, et nous ne sommes pas au bout de nos peines). Mais ces derniers mois, que ce soit en matière de gestion des personnels ou de gestion de l'épidémie de Covid, force est de constater que vous vous surpassez, aidé, il faut bien l'admettre, par le directeur général et le ministre.

Nous vous rappelons que le comité technique existe encore, même si ses jours sont comptés. Il y a des représentants élus depuis 2018 et lorsque vous convoquez les réunions syndicales en réunions informelles, nos organisations ne représentent qu'elles-mêmes.

Aussi, nous faisons officiellement la demande de tenue d'un comité technique sur l'ensemble des sujets à l'ordre de jour de la réunion et si la réponse est négative, nous n'interviendrons pas sur ces éléments de manière informelle, n'ayant pas de mandat ni de documents pour raisonnablement débattre avec l'administration et défendre utilement nos collègues »

En réponse à notre liminaire, M. Perrin a expliqué que certaines des thématiques de cet ordre du jour seraient examinées en CTL, mais qu'il n'y avait aucun mal à les exposer brièvement en réunion informelle et que cette réunion était convoquée pour informer les OS du sort du CGR avant sa visite dans ce service demain.



**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)

## Covid

Dix-sept communes de la métropole passent en zone écarlate et les mesures seront identiques à celles qui s'appliquent à Paris, Marseille, St-Etienne ...

Hugues Perrin (HP) : « *il faut que nous intensifions le télétravail (via essentiellement l'augmentation du nombre de jours télétravaillés pour les collègues qui bénéficient déjà d'un ordinateur portable. La direction dispose de 200 micros à distribuer. Nous allons équiper en priorité les agents qui ont une demande de télétravail en cours* ».

La CGT a demandé, à l'instar de ce qui se passe aux Douanes, qu'un protocole soit établi quand le télétravail s'apparente à du « télétravail Covid ». Nous avons demandé officiellement un CTL en formation CHSCT avec Solidaires.



HP : « *Un CTL sera organisé en décembre ou janvier sur le télétravail. Concernant l'ordre de priorité d'accord de télétravail dans chaque service, on verra après la pandémie. On va servir les agents qui ont fait une demande, pour gérer l'urgence de la pandémie* ».

**La CGT demande la tenue du CTL en formation CHSCT dans les meilleurs délais**, considérant qu'il pourrait se tenir dès le mois novembre. Par ailleurs, nous avons souligné que le refus d'une demande de télétravail peut faire l'objet d'un recours en CAPL, il doit donc être formalisé par les responsables de services pour ouvrir ce droit aux

agents. Les collègues doivent exiger un écrit.

HP : « *Concernant l'accueil, il faut rappeler les mesures barrières et prendre encore plus de précaution du fait de l'aggravation de la situation* »

**La CGT a exposé la pétition des agents de Ranguel sur le sujet**, notamment concernant la voltige à l'extérieur des sites. Nous avons demandé que ce mode de réception soit abandonné définitivement, la situation le rendant encore plus dangereux en matière sanitaire (en plus des risques initiaux en matière de sécurité). La pétition sera transmise lors du CHSCT d'aujourd'hui.

### • CGR

**Le centre de gestion des retraites (CGR, place Occitane, 25 postes) fermera au 1er janvier 2023.** M. Perrin rencontrera les personnels du service le 13 octobre (aujourd'hui).

### • Mission « professionnels »

Il y aura **création de centre de contacts pour les professionnels** à Cahors, Mende et Decazeville. Cela occasionnera – **10 emplois en Haute-Garonne**. À Agen, un service de « back-office » SIE conduira à la **suppression de 25 postes** dans le département. La création de quatre pôles de gestion professionnelle (quitus, recouvrement transféré de la Douane, dont la TVA intracommunautaire, recouvrement forcé...) générera le **transfert de 10 emplois**.

### • Mission SPF

La création d'un **pôle spécialisé à Tarbes** se traduira par le **transfert de 15 emplois haut-garonnais**.

## • Mission PCRP

Le **développement de pôles nationaux** impliquera une contribution de notre département à hauteur d'environ **10 emplois**.

Tous ces chiffres ne sont que des estimations et le directeur est resté dans le flou dans ses informations. On estime nationalement que le département contribuera à la démétropolisation à hauteur d'une centaine d'emplois. Selon M. Perrin, « *en infra-départemental, il est possible que les actions concernant la démétropolisation soient déployées plus tard, pour ne pas générer d'interférences avec la gestion RH relative à la démétropolisation nationale* ».

Le directeur nous a précisé, au final, que toutes ces restructurations font que l'antenne SIE de Fronton est vouée à ne pas se créer. Il a, en revanche, réaffirmé que la création du SIP du Nord toulousain restait un objectif de la direction.



### **Suspension d'un cadre supérieur**

HP : « *les procédures ont été lancées fin 2018. Sur les préconisations que nous prenons pour éviter la répétition de ce type d'affaire, nous allons nous assurer que le double regard nécessaire à la sécurisation de ces procédures soit bien mis en œuvre. Toutes les mesures possibles ont été prises pour mener cette affaire en lien avec le procureur de la République. L'article de presse n'a eu aucune incidence sur la suspension du cadre supérieur, elle a été mise en œuvre en lien avec le procureur qui a, lui-même, prévenu le journaliste de Médiacité* ».

La CGT, fidèle à sa position depuis le départ, n'est pas intervenue sur ce dossier. **Nous avons tout de même de sérieux doutes sur la sécurisation des procédures de contrôle, si celle-ci se met en œuvre sans les représentants des personnels.** Avec l'expérience de ce que nous avons connu en matière de sécurisation des processus RH, il s'avère que dès que l'encadrement supérieur est en cause, l'administration rechigne à intégrer aux discussions les élus des personnels. La DGFIP est une autre « grande muette »...

### **Fonds de solidarité**

Au départ, il concernait les TPE (baisse du CA de plus de 50% ou fermeture administrative. 42000 entreprises ont 6 milliards au niveau national). Ce fonds est alimenté par la CDC et la région pour l'essentiel.



L'équipe a beaucoup évolué depuis la création. Un nouvel organigramme nous sera communiqué très rapidement.

### **Liste d'aptitude**

HP : « *il y aura des réunions bilatérales* » (dates : 6 novembre pour le passage de B en A et date à préciser pour le passage de C en B).

La CGT a rappelé que lors de la réunion informelle RH du 28 septembre, il nous avait été annoncé une réunion collective.

HP : « nous ferons le point et vous répondrons officiellement demain sur cette organisation »

La CGT est intervenue en expliquant que les représentants des personnels ont été élus pour 4 ans et, qu'a minima, la direction doit aux agents la possibilité d'être correctement défendus, à tout le moins jusqu'à la fin du mandat électif de quatre ans.

### Frais

HP : « un décret prévoit que rétroactivement, ces frais doivent être justifiés. La décision interviendra sur ce point dans les jours à venir. ». La CGT a exigé qu'il n'y ait évidemment pas rétroactivité (les dépenses, rappelons-le, remontent à six mois) et, vu que pendant la pandémie, le directeur a décidé lui-même le remboursement des frais de repas via une simple attestation sur l'honneur, en tant que comptable, il devra prendre à son compte le remboursement des frais de repas dont les justificatifs ne pourront être fournis. (il a souri un peu jaune à cette suggestion)

### Recrutement

- 1 agent pour la téléphonie
- 1 poste en appui pour le service RPIE
- 1 agent pour le service immobilier

PAS DE MÉPRIS:  
NOUS SOMMES  
POUR UN  
MONOLOGUE  
CONSTRUCTIF  
QUI AILLE DANS  
LE BON SENS,  
LE NOTRE.



### Maisons France Service

Des agents pourront postuler pour être « mis à disposition » des MFS (via une lettre de mission). Un pas pour un futur détachement d'office dans la territoriale ?

### Plan de relance

Ce sont des projets régionaux qui sont transmis à la Division Immobilier de l'État (DIE), pour décision fin 2020 :

- **Nouveau site à Balma** : Il comprendrait les services actuels de Balma et il n'est pas exclu, si on a de la place, de mettre des services toulousains sur ce nouveau bâtiment interministériel ;
- **Place Occitane** : amélioration de l'impact écologique du bâtiment ;
- **Muret** : amélioration de l'impact écologique du bâtiment.

Comme vous avez pu le constater, nous ne sommes parfois pas parvenus à garder le silence promis dans notre liminaire, mais parfois, il est dur de se taire quand l'injustice est flagrante.

Au final, il ressort des débats que le directeur régional nous a beaucoup fait partager ses interrogations et nous semble remplir par l'organisation de ce type de réunion à une commande de « dialogue social » de la part de l'administration centrale.